## CONSEIL D'EGLISES CHRETIENNES EN FRANCE

58, av. de Breteuil, 75007 Paris

## Déclaration du 14 mai 2008

La France s'apprête à prendre la présidence de l'Union Européenne. Le Conseil d'Églises Chrétiennes en France veut y voir une chance, pour que **l'harmonisation des politiques migratoires dans les différents pays de l'Union** se fasse dans le respect des valeurs et des droits qui ont fait de cette partie de notre planète un espace de prospérité, de liberté et de paix.

- 1. Il ne peut y avoir de traitement durable de l'immigration sans véritable réduction des inégalités entre les pays du Nord et du Sud. Dans une économie mondialisée l'Europe peut peser de tout son poids pour que se résorbent les distorsions de développement qui alimentent les flux migratoires. S'ils pouvaient vivre dignement dans leur pays avec leurs familles, beaucoup n'émigreraient pas au péril de leur vie!
- 2. Nous regrettons que les politiques migratoires soient trop souvent perçues ou conduites de manière négative et répressive. Nous espérons que le programme de la présidence française saura reconnaître et valoriser par des mesures et une approche positives, tout ce que les immigrés ont apporté et apportent à nos sociétés occidentales. Il s'agit de permettre cet équilibre dans la relation entre ceux qui arrivent et ceux qui accueillent, partenaires ici d'une même aventure humaine.
- 3. Les personnes sans papiers ne sont pas sans droit : vivre en famille, accéder aux soins, scolariser ses enfants sont des droits fondamentaux qui doivent être respectés. Le traitement administratif de leur situation, au regard du séjour, doit prioritairement tenir compte du respect de ces droits.
- 4. Les éloignements contraints sont toujours une épreuve et un échec. S'il faut y recourir cela ne doit se faire que dans le strict respect des valeurs issues de notre histoire. Nous savons le climat de peur et ses conséquences, parfois dramatiques, qu'instille une politique systématique de reconduite aux frontières. L'allongement de la durée de rétention, la banalisation de la privation de liberté, les perspectives d'interdiction de retour en Europe pour de longues durées, constituent autant de sujets de préoccupation. Le placement en rétention des personnes vulnérables, notamment des familles et des mineurs, est un sujet des plus sensibles. Bien que ces personnes soient en principe protégées par la législation, le risque est grand de laisser s'institutionnaliser des pratiques d'arrestation et de rétention qui ont des conséquences lourdes, notamment sur les enfants et les adolescents.
- 5. Nous réaffirmons en tant qu'Églises chrétiennes que le droit d'asile est non seulement un droit fondamental mais aussi un devoir d'accueil et d'hospitalité.

Les co-présidents et le Conseil d'Eglises Chrétiennes en France

<u>Conférence des évêques de</u>	<u>Fédération protestante de</u>	Assemblée des évêques orthodoxes de
<u>France</u>	<u>France</u>	<u>France</u>
Le cardinal André Vingt-Trois	Le pasteur Claude Baty	Le métropolite Emmanuel
Président	Président	Président

## **CONTACTS MEDIAS**

Conférence des évêques de France	Fédération Protestante de	Assemblée des Evêques Orthodoxes de
Mme Elizabeth CORDIER	France	France
Tél : 01 72 36 68 41	Mme Muriel MENANTEAU	Mr. Carol SABA
	Tél : 01 44 53 47 13	Tél : 06 20 18 46 77